

# **PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE-**

## **SEANCE DU 11 janvier 2018**

Etaient présents : M. BENOIT, M. BOUTOULLE, Mme COLLIGNON, M. FIGEAC, Mme GOSSOT, Mme MANES-GALLO, Mme AMORIM, Mme LE GRAS, Mme TOUTON, Mme DASCALAKIS, Mme VIAUD.

Etaient représentés : M. CALAS, Mme CAMARADE, M. ETXEPARE, M. LAURAND, M. DARNIS, Mme DE THONEL D'ORGEIX, M. AMELOT, Mme DEYMIER, M. SHOCHI, Mme DUCOURNEAU

M. BOUTOULLE ouvre la séance à 14h15. Il propose de traiter en premier lieu le point II de l'ordre du jour.

### **I – Classement de la liste des colloques répondant à l'appel à projets de la Région "Soutien aux colloques"**

M. BOUTOULLE rappelle la procédure qui avait été initiée l'année dernière pour le classement des dossiers répondant à l'appel à projets « Soutien aux colloques » de la Région Nouvelle Aquitaine. Chaque dossier a fait l'objet de deux rapports rédigés par les membres du Bureau de la commission de la recherche. Le Bureau a pris connaissance de ces rapports lors d'une réunion organisée le 9 janvier 2018 et a effectué une proposition de notation pour les 13 demandes exprimées (12 demandes émanant des équipes de recherche et une demande provenant d'une association). Ces propositions seront présentées en séance et feront l'objet d'une discussion. Les dossiers sont consultables sur le BV. Pour chaque demande, lorsque des points pouvaient être améliorés suite aux rapports effectués, les remarques ont été transmises aux porteurs pour qu'ils puissent modifier leur rédaction avant la date butoir du 15 janvier pour le dépôt à la Région.

Les notes attribuées aux dossiers sont les suivantes :

A : projet de colloque dont l'intérêt scientifique couvre un large spectre de critères  
B : projet de colloque d'intérêt scientifique

Lors de la CR du 9 février 2017 les règles suivantes ont été établies :

2 rapports évalués A : classement en A+  
1 rapport évalué A et 1 rapport évalué B : classement en A  
2 rapports évalués B : classement en B

Enfin, les 5 critères retenus pour la notation qui ne tiennent compte que de l'intérêt scientifique de la manifestation sont les suivants :

**1) Objet/thématique du colloque**

- Originalité (émergent, innovant, en rupture ... ou non)
- Appréciation de la pertinence (état de l'art, contextualisation, formulation des enjeux scientifiques ...).
- Ouverture interdisciplinaire (inter SHS ou au-delà)

**2) Situation de la manifestation**

- Insertion dans un programme de recherche (amorçage...)
- Récurrence
- Partenariats scientifiques, insertion dans un réseau
- Implication de l'unité
- Inscription dans la société civile

**3) Intervenants**

- Présence d'experts de rayonnement international
- place des jeunes chercheurs
- internationalisation

**4) Existence d'un conseil scientifique**

**5) Valorisation**

- modalités d'expertise des publications
- support de publication
- autre livrable assurant la diffusion de l'information scientifique

Sur la base de ces critères les dossiers ont été notés de la manière suivante :

Titre du colloque	Equipe	Porteur	Dates	Montant demandé à la Région	Notes	Proposition du Bureau
9e Congrès International des Péruvianistes	AMERIBER	Isabelle TAUZIN	du 21 au 23 novembre 2018	5 000 €	A / A	A+
Relations Hommes/Canidés de la Préhistoire aux périodes modernes	AUSONIUS	Sylvie FARAVEL	1, 2 et 3 octobre 2018	2 200 €	A / A	A+
Urbicides, destructions et renaissances urbaines	CEMMC	Caroline LE MAO	12, 13 et 14 septembre 2018	3 500 €	A- / A	A
La nourriture : évolution des représentations et des pratiques en France et en Grande-Bretagne, 18ème-21ème siècles	CLIMAS	Magalie FLEUROT	28-29 septembre 2018	1 799 €	A / A-	A

<b>Robert ESCARPIT (1918-2018), le centenaire d'un pionnier. De "l'école de Bordeaux" à la naissance des sciences de l'information et de la communication.</b>	<b>MICA</b>	Franck CORMERAIS	20, 21 septembre 2018	6 500 €	B / B	B
<b>Monument, monumentalisation : approches sémiotiques</b>	<b>MICA</b>	Anne BEYAERT-GESLIN	22-23 novembre 2018	2 586 €	B / A+ / A	A-
<b>Colloque international autour de l'Honoris causa Richard Dyer Représentations collectives et usages sociaux du cinéma</b>	<b>CLARE</b>	Gwenaëlle LE GRAS	du 4 au 6 décembre 2018	2 000 €	A / A	A+
<b>Le film dans la pratique de la géographie</b>	<b>PASSAGES</b>	Béatrice COLLIGNON	27, 28 et 29 mars 2018	5 000 €	A / A	A+
<b>Les Nefs des folz en Europe</b>	<b>TELEM</b>	Anne-Laure METZGER	30 mai et 1er juin 2018	2 000 €	A / B	A-
<b>Frankenstein intermédiatiques</b>	<b>TELEM</b>	Delphine GACHET	18-19 octobre 2018	1 500 €	A / A	A+
<b>Débordements. Littérature, arts, politique.</b>	<b>TELEM</b>	Jean-Paul ENGELIBERT	du 13 au 15 juin 2018	1 900 €	A / A	A+
<b>Les Arts du spectacle arabes au féminin</b>	<b>TELEM</b>	Omar FERTAT	24, 25 octobre 2018	4 141 €	A / A	A+

<b>Châteaux et Justice (Xe-XXIe siècles)</b>	Association 'Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord'	Dominique PICCO	28, 29, 30 septembre 2018	1 500 €	A+. A-	A
--	--	-----------------	---------------------------	---------	--------	---

M. BOUTOULLE signale que le colloque 'Monument, monumentalisation : approches sémiotiques' de Mme Beyaert-Geslin a été évalué par 3 rapporteurs suite à une erreur de répartition des rapports à effectuer. Il précise également que l'Association Châteaux et Justice a demandé, comme l'année dernière, l'expertise de l'UBM pour pouvoir effectuer une demande de cofinancement à la Région.

Enfin, il signale que les évaluations effectuées par les membres du Bureau sont à disposition des porteurs de colloque et des membres de la CR.

Mme COLLIGNON estime que le retour immédiat vers les porteurs des remarques faites lors de la réunion du Bureau est très utile.

M. BOUTOULLE pense que l'on peut encore améliorer la procédure car les porteurs ont travaillé sur la base des formulaires de la Région, mais il faudrait aussi leur donner la grille des critères des rapporteurs.

M. BOUTOULLE propose de passer au vote des notations sur la base des propositions faites par le Bureau

Résultat du vote :

Votants	21
Abstention	: 0
Contre	: 0
Pour	21

**La commission de la recherche valide le classement de la liste des colloques répondant à l'appel à projets 2018 de la Région « Soutien aux colloques » conformément aux propositions du Bureau.**

## **II – Examen des dossiers répondant à l'Appel à projets de la Région 2018**

M. BOUTOULLE rappelle que le montant de l'enveloppe qui doit être consacrée aux cofinancements des projets répondant à l'Appel à projets Recherche de la Région est, comme chaque année, difficile à évaluer, car le nombre de projets et les cofinancements demandés sont inconnus au moment du calcul du budget initial. Cette année, le tableau présenté inclut des demandes de cofinancement pour des projets portés par des collègues d'autres établissements alors que jusqu'à présent ces demandes avaient été écartées. Ces demandes concernent l'université de Poitiers, de Limoges et le CNRS. Dans un contexte où la Région nous incite à monter des projets universitaires à caractère régional impliquant plusieurs établissements du territoire (cf Priorité 3 de l'AAP), nous devons nous interroger sur l'opportunité de répondre de manière équitable à ce type de demandes.

M. BOUTOULLE propose d'examiner dans un premier temps les projets dont l'UBM est porteuse.

- Projet **EMILA** - Ecritures migrantes latino-américaines et atlantiques, porté par Mme Tauzin de l'équipe AMERIBER, cofinancement demandé : 1 000 €

- Projet **Aquifer CO2Leak** - Développement et Mise en œuvre de méthodologies de localisation d'une fuite de CO2 et gaz associés par approche multi-puits, multi-traceurs : impacts sur l'hydrosystème en contexte de stockage, porté par M. Cerepi de l'équipe Géoressources et environnement, pas de cofinancement demandé.

- Projet **RENHOV** : Revisiter les origines de l'Homme, porté par M. Mercier de l'équipe IRAMAT, cofinancement demandé : 4 800 €.

- Projet **Polygene**, porté par Mme Bahuaud et Pecolo de l'équipe MICA, pas de cofinancement demandé.

- Projet **Renum** : Robert Escarpit numérique, porté par M. Cormerais, de l'équipe MICA, cofinancement demandé : 8 000 €.

Mme COLLIGNON note que d'autres projets ANR ou pédagogiques sur Robert Escarpit ont déjà été déposés. Elle s'étonne par ailleurs que des UMR fassent des demandes de cofinancements aussi élevées. Elle signale que dans les UMR, pour le cofinancement, il est tenu compte du nombre de collègues impliqués dans un projet. Elle souhaiterait que cette information soit connue des rapporteurs l'année prochaine.

M. BOUTOULLE propose de passer à l'examen des projets portés par des établissements partenaires.

- Projet du CNRS, **La Monumothèque de Nouvelle-Aquitaine**, porté par M. Dutailly de l'UMS Archéovision, demande de cofinancement : 5 000 €.

M. BOUTOULLE rappelle la situation particulière de cette équipe qui inclut une cellule de transfert : après la démission de M. JF. Bernard et jusqu'à la nomination de Mme Bujan, déléguée régionale du CNRS, en tant que directrice intérimaire, l'équipe est restée très longtemps sans responsable, ce qui lui a été très préjudiciable (pertes de contrats et de capacité à prospecter). Le CNRS a demandé à porter ce projet déjà présenté l'année dernière, très porteur pour la Région puisqu'il s'agit d'ouvrir un portail proposant des fichiers numériques en 3 D concernant une cinquantaine de sites, mais qui n'avait pu être finalisé.

- Projet de l'université de Poitiers, **ITIVIN-Les routes des vins** : amphores, itinéraires et marchands dans le centre-ouest de la Gaule (IIe s. av. J.-C. - Ier s. ap. J.-C.), porté par Séverine Lemaître pour Poitiers et Isabelle Pianet/Anne Colin pour UBM, demande de cofinancement : 3 800 €.

- Projet de Limoges, **NACRES. Nouvelle Aquitaine, Cristallographie et Rayonnement Synchrotron**, porté par René Guinebrière pour Limoges et Rémi Chapoulie pour UBM, demande de cofinancement : 2 000 €.

M. FIGEAC estime qu'il est difficile de se prononcer avant de savoir si les autres établissements seront d'accord pour faire de même et que l'implication financière demandée est élevée.

M. BOUTOULLE répond que pour le projet **RENHOV**, le cofinancement est acquis. Il souhaite qu'il y ait un accord sur le principe de l'activation de la priorité 3 de la Région. Il estime que d'un établissement à l'autre, il sera difficile de trouver une harmonisation dans les cofinancements.

Mme GOSSOT pense qu'il faudrait plafonner les cofinancements pour conserver un équilibre.

Après avoir recueilli un ensemble d'avis, M. Boutoulle conclut qu'il existe un consensus pour que s'applique un cofinancement pour les projets portés par des extérieurs, à condition de prendre en compte l'implication de l'équipe co-porteuse UBM.

M. BOUTOULLE propose de voter d'abord sur l'accord de la CR pour la transmission de l'ensemble des dossiers à la Région.

Résultat du vote :

Votants	21
Abstention	: 0
Contre	: 0
Pour	21

**La Commission de la Recherche valide l'ensemble des dossiers répondant à l'appel à projets de la Région 2018.**

M. BOUTOULLE propose de voter sur le montant de chaque cofinancement de projet demandé à l'UBM :

- **La Monumothèque de Nouvelle-Aquitaine** : vote favorable à l'unanimité pour 5 000 €
- **EMILA**. Ecritures migrantes latino-américaines et atlantiques : vote favorable à l'unanimité pour 1 000 €
- **RENHOV** : Revisiter les origines de l'Homme : vote favorable à l'unanimité pour 4 800 €
- **ITIVIN**-Les routes des vins : amphores, itinéraires et marchands dans le centre-ouest de la Gaule (Ile s. av. J.-C. - 1er s. ap; J.-C.) : vote favorable pour un montant de 2 000 €
- **NACRES**- Nouvelle Aquitaine, Cristallographie et Rayonnement Synchrotron : vote défavorable

Mme COLLIGNON intervient pour proposer de ne pas traiter séparément les deux demandes d'IRAMAT (ITIVIN et NACRES). Elle considère que le projet NACRES ne devrait pas être cofinancé compte tenu du faible montant demandé, alors que le cofinancement de ITVIN pourrait être accepté.

M. BOUTOULLE se dit contre le fait qu'un des deux projets ne soit pas financé. Mme

GOSSOT propose d'accorder 2 000 € à chacun des projets.

M. BOUTOULLE propose de voter sur un cofinancement global de 4 000 € pour les deux projets.

Résultat du vote :

Votants	21
Abstention	: 1
Contre	: 0
Pour	20

M. BOUTOULLE propose ensuite de voter sur une répartition de 2 000 € par projet (2 000 € pour ITIVIN et 2 000 € pour NACRES)

Résultat du vote :

Votants 21  
 Abstention : 3  
 Contre : 3  
 Pour 15

M. BOUTOULLE propose de voter sur le cofinancement du projet **Renum**

Résultat du vote :

Votants 21  
 Abstention : 7  
 Contre : 3  
 Pour 11

**La Commission de la Recherche valide l'ensemble des dossiers répondant à l'appel à projets de la Région 2018 et s'engage à cofinancer l'ensemble des projets sollicitant un financement UBM (voir tableau ci-dessous pour les montants accordés).**

Equipe de Recherche	Nom du projet	Porteur du projet	UBM	Décisions de la CR
			Fonctionnement	
ARCHEOVISION porté par le CNRS	La Monumothèque de Nouvelle- Aquitaine	Bruno DUTAILLY	5 000,00 €	5 000,00 €
AMERIBER	EMILA	Isabelle TAUZIN	1 000,00 €	1 000,00 €
GEORESSOURCES	Aquifer CO2Leak	Adrian CEREPI	€ -	- €
IRAMAT	RENHOV	Norbert MERCIER	4 800,00 €	4 800,00 €

IRAMAT et AUSONIUS pour UBM (porté par l'Université de Poitiers)	ITIVIN	Séverine LEMAÎTRE (Isabelle PIANET et Anne COLIN pour UBM)	3 800,00 €	2 000,00 €
IRAMAT pour UBM (porté par l'Université de Limoges)	NACRES	René GUINEBRETIÈRE (Rémi CHAPOULIE pour UBM)	2 000,00 €	2 000,00 €
MICA	Polygene	BAHUAUD Myriam et PECOLO Agnès	€ -	- €
MICA	Renum	Franck CORMERAIS	8 000,00 €	8 000,00 €
TOTAL			24 600,00 €	22 800,00 €

Mme COLLIGNON souhaite qu'une lettre d'intention soit demandée aux porteurs l'année prochaine. Elle signale par ailleurs que le directeur adjoint de Passages situé à Pau vient de changer : Sylvie CLARIMONT, professeur de Géographie, remplace Xavier Arnaud de Sartre

La séance est levée à 16h50.

La Présidente,

*Signé*

Hélène VELASCO-GRACIET